

## L'UNEECI ET LE POUVOIR PDCI : DE L'ENTENTE A LA RUPTURE (1964-1969)

**Jean-Jacques SERI**

Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) de Daloa, Côte d'Ivoire  
[jeanjacquesseri@yahoo.fr](mailto:jeanjacquesseri@yahoo.fr)

**Résumé :** L'article met en exergue les rapports entre l'Union Nationale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire et le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire. A sa création en 1964, ce syndicat scolaire et étudiantin accepte de collaborer avec le parti au pouvoir. Mais, à partir de 1967, il manifeste une volonté d'autonomie qui est mal perçue par le gouvernement ivoirien. Les rapports entre les deux camps deviennent conflictuels et se dégradent par la suite. Pour mieux cerner cette situation, il nous paraît nécessaire d'analyser l'évolution de leur rapport. Pour y arriver, utilisons l'analyse qualitative et le croisement des données des sources imprimées, des ouvrages, de revues et périodiques sans oublier l'oralité. Cela nous a permis d'aboutir au fait que le pouvoir et ce syndicat sont passés de l'entente à la rupture totale.

**Mots clés :** Autonomie, Dialogue, Contestation, Indépendance, Négociations, Refus, Rencontre

### UNEECI AND PDCI POWER: FROM AGREEMENT TO BREAK (1964-1969)

**Abstract :** The article highlights the relationship between the National Union of Pupils and Students of Côte d'Ivoire and the Democratic Party of Côte d'Ivoire. When it was created in 1964, this school and student union agreed to collaborate with the ruling party. But, from 1967, he showed a desire for autonomy which was badly perceived by the Ivorian government. Relations between the two camps became conflictual and deteriorated thereafter. To better understand this situation, it seems necessary to analyze the evolution of their relationship. To achieve this, we use qualitative analysis and cross-referencing of data from printed sources, books, journals and periodicals, without forgetting orality. This allowed us to achieve the fact that the power and this union went from agreement to total rupture.

**Keywords:** Autonomy, Dialogue, Contestation, Independence, Negotiations, Refusal, Encounter

### Introduction

Après la période du multipartisme de 1947 à 1959<sup>1</sup> marquée par l'existence de plusieurs partis politique, le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), appelle tous les ivoiriens à l'union en leur proposant le monopartisme<sup>2</sup> dans le but de stabiliser le pays. Cette vision n'était pas fortuite, car la période du pluralisme dans cette colonie française à l'image des autres a créé plus de rancœurs et de divisions que de cohésion.

Se basant sur ces faits, une fois l'indépendance acquise le 07 août 1960, le PDCI décide de contrôler tous les mouvements et associations qui animent la vie sociopolitique ivoirienne. Le pouvoir veut que rien ne lui échappe, bien que la

<sup>1</sup>Durée du multipartisme en Côte-d'Ivoire avant l'indépendance, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire.

<sup>2</sup> Se basant sur sa suprématie électorale de 1958, le PDCI lance un appel à l'unité nationale. Il profite pour recruter certains leaders de l'opposition, pendant que d'autres se rallient, Idem.

nouvelle constitution mise en place par la loi N° 60-356 du 3 novembre 1960<sup>3</sup> prône la liberté syndicale en son article 7. Si pour les fonctionnaires cette vision est appliquée dans une certaine mesure sans difficultés<sup>4</sup>, elle est incertaine chez la jeunesse scolaire et estudiantine. Le président n'a pas de bonnes relations avec cette jeunesse. Plusieurs faits l'attestent mais nous en citerons deux. D'abord « s'accommodant mal de l'esprit indépendantiste des étudiants en 1951, Houphouët ordonne l'arrestation de Memel Harris Foteh, le leader de l'Association des Etudiants de la Côte-d'Ivoire en France » (L. Gbagbo, 1983, p.29). Cette situation provoque une profonde colère dans leur rang et certains d'entre eux le voient désormais comme un adversaire. Cependant, des étudiants mettent cet acte sur l'effet d'une incompréhension et continuent de croire en lui. Ils vont vite déchanter car « en 1959, Houphouët-Boigny a un nouveau bras de fer avec les étudiants ivoiriens, avec le pseudo complot attribué à la JRDA-CI », comme l'affirme K. Diakité<sup>5</sup>. Cet acte provoque la méfiance de la jeunesse qui commence à douter de lui.

Néanmoins, en cette période postindépendance, ils espèrent une nouvelle approche, une autre vision qui peut : « rendre chacun responsable de son pays par la liberté qu'il a de critiquer, de contredire, de proposer, d'adhérer, de construire, rendre la parole à ceux qui ont quelque chose à dire », (L. Gbagbo, 1983, p.59). En effet, en se basant sur les acquis de la lutte anticoloniale, ils espèrent dans leur for intérieur : « la reconnaissance réelle d'une liberté d'association » (G. Fonteneau, 2004, p.55). Une volonté qui s'accorde avec celle préconisée auparavant par la Jeunesse du Rassemblement Démocratique Africain section Côte d'Ivoire demandant que le parti : « permette aux étudiants de s'exprimer librement<sup>6</sup> ». Cette position progressiste inquiète le PDCI. C'est pourquoi, lorsque le pouvoir préconise en 1964 la mise en place d'une association regroupant les élèves et étudiants, il met comme condition : une jeunesse scolaire et estudiantine obéissante. Cette vision est la même dans tous les pays francophones. C'est le cas au Niger, avec l'Union Scolaire du Niger (USN) créée en 1960<sup>7</sup>, que les pouvoirs D'Amani Diori, de Seyni Kountché en 1974<sup>8</sup> et d'Ali Saïbou dès 1987<sup>9</sup> tentent de mettre sous leur contrôle. Au Mali, en 1976 dès la création de l'Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (UNEEM)<sup>10</sup>, le pouvoir de Moussa Traoré fait tout pour la mettre sous contrôle.

En Côte d'Ivoire, pour matérialiser cette vision, le Ministre de l'Education Nationale ivoirienne, Lambert Amon Tanoh, d'après (F.G. Mel 2011, p.189), souligne que les jeunes peuvent faire « la politique qui est celle de la majorité du pays, à moins qu'ils ne veuillent faire de l'opposition que combattrait évidemment la majorité ». C'est dans ce contexte que naît l'UNEECI. Comme voulu par le pouvoir, les rapports sont bons au début. Par la suite, la situation entre les deux camps se dégrade pour aboutir à la rupture totale en 1969.

<sup>3</sup>Date de la mise en place de la Constitution de 1960, in archives Nationales de Côte-d'Ivoire.

<sup>4</sup>Créée en 1961, l'UGTCI accepte d'être inféodée au PDCI, in Archives de la maison du parti du PDCI à Abidjan-Cocody

<sup>5</sup>Entretien avec monsieur Kéita Diakité, ancien inspecteur de l'enseignement primaire, membre actif de l'UNEECI, chez lui à la maison à Daloa, le 22 août 2021 de 09h à 10h30

<sup>6</sup>Sources imprimées, congrès constitutif de la JRDA-CI 4 mars 1959, in Archives Nationale de Côte-d'Ivoire.

<sup>7</sup>Date de création de l'USN, in Archives nationales du Niger.

<sup>8</sup>Tentative de la mise sous tutelle de l'USN par le pouvoir de Seyni Kountché, Idem.

<sup>9</sup>Tentative de la mise sous tutelle de l'USN par le pouvoir d'Ali Saïbou, Ibidem

<sup>10</sup>Date de création de l'UNEEM, in Archives nationales du Mali.

L'objectif de ce travail est d'expliquer les rapports entre l'UNEECI et le pouvoir PDCI. Le sujet a été déjà abordé par plusieurs intellectuels tels que les juristes, politologues, socio-anthropologues, journalistes et des historiens. La plupart de ces chercheurs présentent ce syndicat comme ayant été toujours opposé au pouvoir du Président Houphouët, alors que ce ne fut pas toujours le cas. A travers cette nouvelle approche historique, il s'agit pour nous de combler ce vide scientifique. En fait, malgré la mise en place d'un cadre politique pour contrôler toutes les associations de son pays, le Président Houphouët a éprouvé des difficultés face au syndicat des élèves et étudiants. Après avoir accepté de jouer le jeu de la soumission, il revendique par la suite son autonomie. La question est comment l'UNEECI est-elle passée de l'entente à la rupture avec le pouvoir et comment s'est effectuée cette rupture?

Pour répondre à cette interrogation, nous avons consulté essentiellement des sources, des ouvrages dans diverses bibliothèques et des articles provenant des revues et périodiques. A cette documentation, nous avons ajouté l'enquête orale. Nous avons procédé par une analyse qualitative du contenu de ces différentes sources que nous avons croisé pour élaborer ce travail. Le plan s'articule autour de deux axes. Le premier met en exergue l'entente entre l'UNEECI et le gouvernement. Le second met en relief la rupture entre ces deux camps.

### **1. L'entente entre l'UNEECI et le gouvernement (1964-1967)**

La création de l'Union Nationale des Elèves et Etudiants de Côte-d'Ivoire sous domination du Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire s'est faite dans un contexte très tendu. En effet de 1961 à 1964, « la vie sociopolitique du pays était animée par la tenue d'une série de procès contre certains dignitaires du parti au pouvoir » selon K. Diakité<sup>11</sup>. C'est la période des complots ou de la terreur ponctuée par des arrestations massives au sein de l'appareil Etatique<sup>12</sup>. Cette politique de la peur initié par le gouvernement n'épargne pas les étudiants. Il s'agissait de créer la psychose, afin d'amener ces derniers à accepter à contre cœur l'instauration d'un mouvement scolaire et étudiantin à sa solde. Le message est clair : s'il humilie ses propres responsables, il n'aura pas de pitié pour de simples étudiants. Ainsi, « pendant qu'il s'attaque aux ministres, aux députés et à ses intimes, Houphouët considère à propos de clore définitivement la jacquerie des étudiants » (F.G. Mel, 2011, p.187). C'est l'objectif en 1964 de l'arrestation de 14 étudiants dont « Konan Kouakou Charles, Bernard Zadi Zaourou, Gbaka Otro, Jacques Kobinan, Konan Koukou Charles, Jean Badia<sup>13</sup> »

Cette situation de psychose provoque un embarras chez les étudiants : faut-il accepter la soumission ou continuer de se rebeller contre le pouvoir d'Houphouët? Ce dilemme est profond, car pour ces jeunes abdiquer c'est trahir la vision de la Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) qui préconise une autonomie totale des syndicats d'étudiants. Cela s'explique par le fait que : « La FEANF depuis sa création en 1950 opta sans équivoque pour le syndicalisme

<sup>11</sup> Entretien avec Monsieur Keita Diakité, op.cit.

<sup>12</sup> Nous avons pendant cette période, la condamnation près de 100 personnes soupçonnées de tentatives de coup d'Etat. On peut citer entre autres Ablé Frederic, Capri Djédjé, Anaky Paul Joachim, Donwahi Charles, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire,

<sup>13</sup> Liste des étudiants arrêtés en 1964, in Archives privées de Kéita Diakité

révolutionnaire » (S. Traoré, 1973, p.26), refusant la compromission et l'injustice sous toutes ses formes. Cela conduit à la naissance de deux groupes au sein de l'UNEECI aux approches diamétralement opposées. Le premier courant accepte la collaboration en tenant compte des réalités du moment ; le second courant dirigé par Dodou Salif<sup>14</sup> se réfugie dans un refus subtil. Finalement, c'est la première tendance, soutenu par le gouvernement qui l'emporte. Elle arrive à convaincre l'autre tendance en mettant en avant « les risques d'une confrontation avec le Président Houphouët-Boigny » selon les affirmations de C. Amon<sup>15</sup>. Cela favorise une certaine entente avec le pouvoir PDCI. Celle-ci se manifeste par la bienveillance du pouvoir à l'égard du mouvement entre autres, l'assistance logistique à l'UNEECI, l'appui financier du pouvoir aux scolaires et étudiants et de l'insertion professionnelle de certains diplômés du syndicat.

### *1.1. L'assistance logistique du pouvoir PDCI à l'UNEECI*

Considérant l'UNEECI comme sa "propriété", le gouvernement décide de mettre tout en œuvre pour qu'il puisse réussir sa mission première qui de faire accepter le pouvoir PDCI par le milieu scolaire et étudiant. Ayant fait le forcing pour s'imposer, il veut se donner une bonne image dans ce monde très délicat de l'intelligentsia ivoirienne. Il veut amadouer ces apprenants nourris à la sève révolutionnaires. (L. Proteau, 2002, p.15) ne dit-elle pas que « l'espace de l'école est à la fois un lieu de relation sociales spécifiques, où s'effectue une pédagogie organisée et confiée à un corps de spécialistes [...] Il est le lieu où se déploie des stratégies individuelles collectives » ? Au-delà de l'école, c'est l'université qui fait peur, car elle regroupe des personnes matures qui tiennent beaucoup à leur liberté, qui questionnent constamment et qui ont tendance à tout remettre en cause. C'est le lieu des contestations, de la révolte perpétuelle et violente. Quand on devient étudiant, on est une nouvelle personne qui analyse le monde autrement. En effet :

« Dans plusieurs pays, les étudiants, [...] occupent l'avant-scène de la vie politique, économique et sociale, soit par leurs écrits ou leurs manifestations parfois violentes. Si l'on s'interroge sur les mobiles des mouvements d'étudiants aussi bien dans un sens que dans l'autre, il se dégage une caractéristique essentielle, et universelle : c'est que les étudiants d'où qu'ils soient, commencent dès leurs études à se sentir liés par la vie politique, économique et sociale de la communauté à laquelle ils appartiennent [...] Les étudiants ont cessé de former une caste dont les membres n'éprouvent le besoin de se regrouper et de manifester que pour défendre leurs privilèges » (S. Abdoukarim, 1992, p.7). Les autorités savent aussi que la plupart des révolutions dans le monde sont l'émanation des étudiants ou s'appuient sur ces derniers.

Conscient de cette situation, le pouvoir met tout en œuvre pour se faire aimer des étudiants. Ils assurent ainsi la communication du nouveau mouvement des scolaires et étudiants, chaque fois que celui-ci entreprend des activités par le biais de la presse écrite et audio-visuelle. Les responsables de Fraternité Matin et ceux de la Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI) doivent s'atteler à cette tâche<sup>16</sup>. Le pouvoir transporte gratuitement les étudiants pour toutes leurs manifestations chaque fois que

<sup>14</sup>Porte-parole des étudiants face au pouvoir PDCI en 1964, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire

<sup>15</sup>Entretien avec Monsieur Charles Amon, policier à la retraite, ancien élève au lycée classique d'Abidjan de 1965-1968, ancien membre de l'UNEECI, chez lui à la maison à Daloa le 20 décembre 2021 de 11h à 12h30

<sup>16</sup>Archives de la RTI et de Fraternité-Matin, contenant la couverture médiatique des activités de l'UNEECI.

l'occasion se présente. Ainsi, pendant leurs activités toute la logistique « est prise en compte par le pouvoir qui ne lésine pas sur les moyens » aux dires de C. Amon<sup>17</sup>.

Par ailleurs, quand le pouvoir organise ses manifestations, il fait en sorte que les premiers responsables syndicaux estudiantins, aient des places aux premières loges. C'est de bonne guerre, le pouvoir veut montrer à la communauté nationale et internationale qu'il existe une parfaite entente entre lui et ses étudiants. Il veut surtout démontrer aux étudiants sceptiques qu'il est de bonne foi dans sa relation avec eux.

### 1.2. *L'appui financier aux étudiants*

Comme on le dit communément, l'argent est le nerf de la guerre<sup>18</sup>. En d'autres termes, pour réussir une activité quelconque, il faut se donner les moyens financiers, et le pouvoir du Président Houphouët va jouer fortement sur ce tableau sachant qu'en ne le faisant pas, il risquait de provoquer beaucoup de frustrés et de déçus dans les rangs des jeunes scolaires et étudiants. Cette jeunesse qui ne cessait de dénoncer en sourdine l'enrichissement des barons du pouvoir. Afin de se donner bonne conscience et en évitant : « les mécontentements au niveau des jeunes scolaires et universitaires, il fallait mettre la main à la poche » selon M. Sery<sup>19</sup>. La théorie politico-économique mise en place par le pouvoir PDCI consiste à mettre l'argent en avant dans le règlement des difficultés qu'il rencontrera dans la gestion du pays et comme moyen de prévenir toute velléité d'opposition.

Dans cet achat de conscience qui ne dit pas son nom, le pouvoir agit à un double niveau : l'octroi des bourses aux étudiants et aux scolaires<sup>20</sup>. Connaissant son importance dans le parcours scolaire et estudiantins des jeunes ivoiriens, l'Etat, de manière subtile, favorise son accès aux premiers responsables du bureau national de l'UNEECI. Il donne aussi la bourse aux différents responsables des sections. Sa méthode obéit à une logique très simple : les mettre à l'abri du besoin afin de mener à bien leurs activités syndicales. C'est aussi une forme d'invite aux réfractaires. Leur faire comprendre le danger de l'opposition et les bienfaits de la collaboration « pour achever leurs études dans la quiétude et à l'abri du besoin » comme l'affirme G. Kouadio<sup>21</sup>.

Pour le second, le pouvoir octroi une subvention chaque année au syndicat pour lui permettre de mener à bien ses activités. En effet, après son congrès constitutif de 1964, le budget de fonctionnement de l'UNEECI est inscrit sur celui du Ministère de l'Education Nationale. L. Gbagbo, (1983, p.40) révèle que l'association « recevait de la part d'Houphouët 15000000 (quinze millions) annuellement. » La France qui avait

<sup>17</sup>Entretien avec Monsieur Charles Amon, op.cit.

<sup>18</sup>Cette expression émane de Cicéron et a été popularisé en France par Rabelais.

<sup>19</sup>Entretien avec Marcel Sery ancien élève du collège moderne catholique de Daloa de 1966-1970, instituteur à la retraite, chez lui à Port-bouet, le 22 février 2022 de 9h à 11h

<sup>20</sup>L'octroi d'une bourse aux étudiants jusqu'en 1957, date à laquelle est mis en place le Conseil de gouvernement ivoirien, n'est plus lié à la France. En 1960, après l'indépendance, la Côte d'Ivoire crée le Service d'Orientation Professionnelle, D'Etudes et de Documentation (SOPED) chargé entre autres de l'attribution de la bourse scolaire et universitaire, in archives des ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, et de celui de l'Education Nationale.

<sup>21</sup>Entretien avec Georges Kouadio, ancien étudiant en Lettres et Sciences Humaines (LSH) à l'Université nationale de Côte-d'Ivoire de 1967-1971, professeur d'anglais à la retraite, le 22 avril 2022 à Bouaké de 17h à 18h.

besoin de quiétude, surtout de la part des étudiants dans ses anciennes colonies devenues indépendantes est favorable à cette politique. Ainsi, « après les indépendances, le contrôle des étudiants africains par la France devient un enjeu de premier plan dans sa nouvelle politique africaine fondée sur la coopération » (F. Guimont, 1997, p.155). Au nom de cette coopération par intérêt, elle appuie la Côte-d'Ivoire économiquement afin de satisfaire les scolaires et les étudiants dans le cadre de la bourse, mais aussi les membres de l'UNEECI. La preuve est que, « tous les membres du bureau de Konan Koffi Antoine »<sup>22</sup>, bénéficieront de ces moyens financiers » selon les propos de M. Sery<sup>23</sup>. On peut donc dire que, dans le but de mieux aider les responsables à réussir leur mission à la tête de ce syndicat, ils sont rémunérés comme des fonctionnaires. C'est « l'époque de l'argent rapide » en nous basant sur les affirmations de P. Gnahoré<sup>24</sup>.

### 1.3. *L'insertion professionnelle des syndicalistes*

Après l'indépendance, la problématique qui se pose à la jeunesse ivoirienne à l'image de celle des autres pays africains est d'obtenir des diplômes pour s'insérer dans la vie professionnelle. C'est un défi majeur des scolaires et étudiants de la Côte d'Ivoire, le rêve de participer à l'édification de la Côte-d'Ivoire postindépendance. Le pouvoir en fin stratège, explore à fond cette aspiration dans sa collaboration avec le syndicat étudiantin et scolaire.

Comme tout parti politique qui connaît les besoins de sa jeunesse, le PDCI fait de l'insertion professionnelle, notamment l'emploi de la presque totalité des différents responsables de l'Union Nationale des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire son cheval de bataille. De ce fait, les membres de toutes les sections de l'UNEECI sont souvent intégrés directement à la fonction publique ou on leur facilite la tâche lorsqu'ils en manifestent le besoin. Ceux du bureau exécutif, ont le « choix de la fonction qu'ils veulent intégrer », selon les informations de P. Gnahoré<sup>25</sup>. C'est pourquoi, pendant cette période de collaboration, tous ceux qui sont de l'organe dirigeant de l'UNEECI occuperont de hauts postes de responsabilités dans l'administration ivoirienne. Ils sont en quelque sorte « les biens aimés, pour ne pas dire les "chouchoutés" du pouvoir, qui ne leur refusait rien » selon les propos d'O. Sylla<sup>26</sup>. Profitant de cet avantage, ces derniers, à leur tour, favorisent l'insertion professionnelle de leurs proches. Donc, l'appartenance à ce syndicat donne beaucoup d'avantage, d'où l'idylle parfaite entre syndicalistes étudiantins et scolaires, et gouvernement.

L'entente est tellement parfaite entre le pouvoir PDCI et l'UNEECI, que de 1964 à 1967, ce syndicat n'a pratiquement pas revendiqué. Même si dans le fond, plusieurs de ses membres n'approuvent pas cette trêve qui ne va pas dans le sens de leur idéologie syndicale basée sur la revendication, quand leurs intérêts sont menacés. Ici en particulier avec l'absence de liberté du fait de leur assujettissement au pouvoir

---

<sup>22</sup>Premier Secrétaire général du bureau exécutif de l'UNEECI, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire

<sup>23</sup>Entretien avec Monsieur Marcel Sery, op.cit.

<sup>24</sup>Entretien avec Monsieur Patrice Gnahoré, ancien étudiant en LSH de l'Université de Côte-d'Ivoire de 1969 à 1971, douanier à la retraite, entretien réalisé à Soubré le 08 juillet 2022, de 9h à 11h.

<sup>25</sup>Entretien avec Monsieur Patrice Gnahoré, op.cit.

<sup>26</sup> Entretien avec Oumar Sylla, ingénieur à la retraite, ancien élève du collège moderne de San-Pedro, de 1967 à 1971, le 3 mars 2021 de 11h à 12h chez lui à la maison à Soubré

politique. C'est pourquoi, à partir de 1967, ils décident de prendre les choses en main en se "rebellant".

## 2. La rupture entre l'UNEECI et le gouvernement PDCI (1967-1969)

A partir de 1967, l'UNEECI commence à se manifester, notant que cette "résignation" est une forme de capitulation qui ne dit pas son nom. Elle remet en cause cette entente qui, dans le fond, selon les dires de L. Gnoléba<sup>27</sup> « arrange le PDCI et les membres influents de l'UNEECI ». La branche révolutionnaire veut reprendre le combat tel qu'envisagé depuis la lutte coloniale par leurs devanciers. Elle veut un retour aux fondamentaux pour l'émancipation totale de leur syndicat. Dans l'entendement des jeunes scolaires et étudiants ivoiriens, à l'image de ceux de toute l'Afrique, « l'indépendance étant acquise, c'est face au pouvoir d'Etat que vont désormais se situer les syndicats » (C.K. Muase, 1989, p.54). La jeunesse s'inspirant de la FEANF engage désormais la lutte contre : « l'impérialisme, le néocolonialisme », (S. Traoré, 1973, p.39)

Au vu de ce qui précède, un grand bouleversement entre l'association des scolaires et étudiants, et le pouvoir PDCI se profile à l'horizon. L'Etat veut des jeunes qui militent sans revendiquer, l'UNEECI veut remettre en cause cette cohabitation. Ce changement se manifeste par la révolte des silencieux, la mauvaise appréciation du PDCI et la création du Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte-d'Ivoire (MEECI).

### 2.1. La révolte des "silencieux"

Par "silencieux", il faut entendre les élèves et étudiants qui n'approuvent pas l'orientation prise par l'UNEECI. Face à la mise sous tutelle de leur syndicat, ils sont restés dans une période d'observation. Cette attitude n'est un signe de faiblesse, ils gardent « ce silence afin d'agir au moment opportun » selon P. Gnahoré<sup>28</sup>. Leur colère s'explique par le fait que, leur organisation censée défendre leurs intérêts a failli à sa mission en se compromettant avec le pouvoir PDCI. Ils veulent se libérer de la domination du pouvoir et cela passe par « une rupture brutale, sans compromission » pour P. Gnahoré<sup>29</sup>. Ils engagent le combat non seulement pour que leur instrument de lutte retrouve son autonomie, mais aussi pour les futures générations. Les membres "silencieux" affirment leur appartenance « à l'UNEECI avec grand "E", qualifiant ceux qui ont fait allégeance au pouvoir d'appartenir à l'UNEECI avec petit "e" » selon les propos d'E. Zadi<sup>30</sup>. Pour montrer leur détermination, ils vont plus loin en traitant « leurs camarades du petit "e" de « traîtres et vendus à la solde du pouvoir d'Abidjan » selon les termes de L. Gnoleba<sup>31</sup>.

Décidés à en découdre avec le parti au pouvoir, en janvier 1967, les "révoltés" « profitent du congrès constitutif du Mouvement des Etudiants de l'Organisation

---

<sup>27</sup>Entretien avec Monsieur Luc Gnoleba, ancien élève du collège moderne catholique de Daloa de 1965-1969, gendarme à la retraite, chez lui à la maison à Daloa le 5 août de 2022 de 9h-11h.

<sup>28</sup>Entretien avec Patrice Gnahoré, op.cit.

<sup>29</sup> Entretien avec Patrice Gnahoré, op.cit.

<sup>30</sup>Entretien avec Monsieur Eugène Zadi, ancien journaliste, ancien Directeur Général du groupe CIE-SODECI, chez lui à la maison à Cococdy, le 6 juillet 2022 de 09h à 11h.

<sup>31</sup>Entretien avec Monsieur Luc Gnoleba, op.cit.

Commune Africaine et Malgache (MEOCAM) » selon les informations de E. Zadi<sup>32</sup>, pour laisser éclater leur colère retenue depuis fort longtemps. Ils manifestent ce mécontentement par des marches violentes et présentent la nouvelle structure comme « une organisation rétrograde à la solde des pouvoirs politiques », (J. Baulin, 1982, p.169). C'est le début de la rupture entre le pouvoir PDCI et l'UNEECI. Et les scolaires et étudiants ivoiriens, dans leur grande majorité, se reconnaissent dans cette prise de position. A partir de cet instant, le pouvoir commence à traquer les principaux meneurs du mouvement provoquant le ralliement des neutres à la cause des "révoltés". Dès lors au sein de la communauté scolaire et estudiantine, on parle « d'un engagement de non-retour et d'une rupture totale » selon les propos de L. Gnoleba<sup>33</sup>. Cette vision devient la position de la majorité surtout que, lors de la marche pacifique des étudiants pour dénoncer l'orientation prise par le MEOCAM, plusieurs d'entre eux sont arrêtés et certains emprisonnés<sup>34</sup>. En réponse à ces représailles, leurs amis occupent le site de l'Université d'Abidjan, et organisent « le boycott des cours » selon les dires de P. Gnahoré<sup>35</sup>. Certains radicaux proposent que, les étudiants s'attaquent aux cadres du pouvoir afin de leur : « faire payer leur arrogance » selon G. Kouadio<sup>36</sup>. Cette situation très tendue entre l'UNEECI grand "E" et le pouvoir PDCI, va s'envenimer du fait d'une mauvaise appréciation du gouvernement.

## 2.2. La "mauvaise appréciation" du PDCI

Le parti au pouvoir, dans sa volonté de garder la mainmise sur le mouvement estudiantin et scolaire, fait une mauvaise appréciation de la situation. Ainsi, face à la défiance des étudiants, il oppose la violence afin de leur faire peur comme en 1964, en lieu et place du dialogue afin de trouver un consensus qui aurait permis à chaque camp de ne pas perdre la face, une paix des braves, une situation de ni vaincu, ni vainqueur.

Percevant cette "fronde" des scolaires et étudiants comme un affront, le pouvoir « décide l'utilisation de la manière forte pour ramener "à la maison" ceux qui veulent s'éloigner de sa vision. » en nous basant sur les propos de M. Sery<sup>37</sup>. Ce qui, au lieu d'apaiser la tension, l'envenime. C'est dans ce contexte délétère et malgré les menaces et la pression du gouvernement, que l'UNEECI organise son second congrès : « dans le but de revenir à la lutte révolutionnaire comme au temps de la FEANF. » selon C. Amon<sup>38</sup>. Ces assises, pour ne pas arranger la situation déjà tendue, enregistrent la présence des étudiants ivoiriens de France qui réfutent toute compromission et parlent de "liberté d'association comme le stipule la Constitution ivoirienne". Afin de montrer leur engagement, avant la tenue du congrès, ils font tout : « pour être majoritaires dans la presque totalité des commissions » selon K. Diakité<sup>39</sup>. Ils arrivent ainsi à exclure de l'organe dirigeant les partisans du pouvoir. Ils élisent un nouveau

<sup>32</sup>Entretien avec Monsieur Eugène Zadi, op.cit.

<sup>33</sup>Entretien avec Monsieur Luc Gnoleba, op.cit.

<sup>34</sup>Il s'agit de 500 étudiants qui seront arrêtés selon les étudiants.

<sup>35</sup>Entretien avec Monsieur Patrice Ganhoré, op.cit.

<sup>36</sup>Entretien avec Monsieur Georges Kouadio, op.cit.

<sup>37</sup><sup>37</sup>Entretien avec Monsieur Marcel Sery, op.cit.

<sup>38</sup>Entretien avec Monsieur Charles Amon, op.cit.

<sup>39</sup>Entretien avec Monsieur Keita Diakité, op.cit.

bureau national dirigé par Koné Tiémoko<sup>40</sup> qui affirme aussitôt son indépendance tout en respectant les institutions de la République et ceux qui les incarnent. Se trouvant devant le fait accompli, le pouvoir PDCI use de stratagème en acceptant de composer avec lui tout en se méfiant. Cette période est qualifiée par l'ensemble des étudiants : « de guerre froide entre Washington (les scolaires et étudiants) et Moscou (le pouvoir PDCI) » pour reprendre les propos de P. Gnahoré<sup>41</sup>.

Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1969, au troisième congrès du syndicat estudiantin et scolaire<sup>42</sup>, le pouvoir espère cette fois-ci se "rattraper" en évitant l'erreur de 1967. De ce fait, il manigance afin d'avoir un candidat à sa solde. Mais aucun des candidats que sont Amara Karamoko, Koné Tiemoko et Laurent Gbagbo n'est disposé à jouer le jeu du gouvernement. Voyant la situation lui échapper le pouvoir, lors de la proclamation des résultats, bloque le processus en suspendant les travaux du congrès. Cette situation favorise des débordements que le gouvernement cautionne de manière subtile<sup>43</sup>. Comme il fallait s'y attendre : « le congrès de 1969 se termine dans la confusion. Il aboutit à l'emprisonnement de nombreux étudiants et élèves au camp militaire d'Akouédo (C.H Perrot, 2000, p.110). Le pouvoir PDCI en voulait particulièrement à « Laurent Gbagbo, qui devient célèbre dans le milieu des élèves et étudiants de la Côte d'Ivoire » en tenant compte des dires de M. Sery<sup>44</sup>. La chasse aux scolaires et étudiants est désormais lancée.

Le gouvernement profite de cette situation de peur, pour passer à une autre étape dans ce bras de fer qui l'oppose aux scolaires et étudiants. En effet, pour ne pas se faire hara-kiri ou donner l'image d'un serpent qui se mord la queue, il décide la création d'un nouveau syndicat totalement acquis à sa cause, le Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte d'Ivoire (MEECI).

### 2.3. La création du MEECI.

En 1969, la crise entre les étudiants et le pouvoir atteint un point de non-retour. La jeunesse scolaire et estudiantine estime qu'il faut aller au terme du processus électoral du congrès de l'UNEECI afin de mettre en place un bureau capable de faire face au régime. De son côté, le parti au pouvoir ne veut d'une jeunesse qui s'inscrit dans l'adversité. Car la France: « en créant des universités dans ses ex-colonies, demande implicitement aux nouveaux dirigeants de contenir ces jeunes intellectuels très critiques » (F. Guimont, 1997, p.156). C'est la raison pour laquelle, le parti au pouvoir en Côte-d'Ivoire lutte pour contenir ces jeunes, pour ne pas donner une mauvaise image de sa jeune République à son allié français dans ce contexte de guerre froide dans lequel la plupart des étudiants sont nourris « d'idées révolutionnaires, d'idéologie communiste, opposée au capitalisme » selon K. Diakité<sup>45</sup>. Mais voulant coûte que coûte leur liberté, refusant de se faire dominer par le parti-étatique, les jeunes de l'UNEECI rappellent constamment lors de leurs différentes manifestation aux dirigeants ivoiriens leur passé. En effet, pour ces derniers, les leaders du PDCI

---

<sup>40</sup>Election de Koné Tiemoko à la tête de l'UNEECI, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire

<sup>41</sup>Entretien avec Monsieur Patrice Gnahoré, op.cit.

<sup>42</sup>Date du troisième congrès de l'UNEECI, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire

<sup>43</sup>L'armée va violenter tous ceux qui participent au congrès et fuir avec les urnes

<sup>44</sup>Entretien avec Marcel Sery, op.cit.

<sup>45</sup> Entretien avec Monsieur Keita Diakité, op/cit.

pendant la période coloniale ont créé un syndicat : « pour ne pas être sous l'emprise des centrales syndicales métropolitaines par la reconnaissance réelle d'une liberté d'association », (G. Fonteneau, 2004, p.55). Ils veulent donc, à l'image de leurs aînés, une liberté totale en ce qui concerne leur syndicat.

Le pouvoir n'est pas disposé à leur concéder cette autonomie y voyant un danger pour la cohésion sociale. Car s'ils cèdent à la pression, d'autres couches sociopolitiques pourraient en profiter pour s'affranchir du parti. Ce qui serait dommageable pour le gouvernement ivoirien, adepte du dirigisme étatique. Pour éviter de mettre mal à l'aise son « second pays, la France » selon les propos de P. Gnahoré<sup>46</sup> et que le pays soit confronté à la fronde de ces jeunes, le président Houphouët tente une médiation qui échoue<sup>47</sup>. Face à cet échec, il prend une double décision qui embrase la situation. Il dissout l'UNEECI et propose la création d'un nouveau syndicat scolaire et étudiantin totalement lié au PDCI. Sa vision se concrétise par la création du Mouvement des Elèves et Etudiants de Côte-d'Ivoire. La direction de ce nouveau syndicat est assurée par Alphonse Djédjé Mady. Comme il fallait s'y attendre, les jeunes scolaires et étudiantins opposent un refus catégorique en ne reconnaissant pas la nouvelle structure. Le pouvoir tente une rencontre de conciliation pour baisser la tension, mais cela ne calme pas la détermination des membres et sympathisants du mouvement dissout qui préfèrent la belligérance. La tension est vive et la peur s'empare de tout le pays. Pour éviter des déconvenues, le parti au pouvoir envisage l'arrestation de nombreuses personnes identifiées comme étant les meneurs de la fronde. Par ailleurs, le président du PDCI soupçonnant certains de ces cadres d'être de connivence avec ces jeunes, les « fait surveiller discrètement en épiant tous leurs mouvements, afin de démasquer ces'' traitres'' » selon les propos de M. Sery<sup>48</sup>

En somme, on note que les jeunes de l'Union Nationale des Elèves et Etudiants de Côte-d'Ivoire, qui ne veulent plus être liés au PDCI, mettent tout en œuvre pour un « désappareillement brutal ». Refusant cette vision des jeunes, le pouvoir opte pour la manière forte.

## Conclusion

Les rapports entre le PDCI et l'UNEECI ont évolué dans le temps, en tenant compte des objectifs des deux camps. Au début, on a une collaboration qui se déroule dans un esprit cordial pour ne pas dire l'entente parfaite. Cette soumission des étudiants est plus liée à la peur et aux représailles du pouvoir.

Mais par la suite, ne voulant plus de cette collaboration qui est contraire à leur idéologie, les scolaires et les étudiants défient le parti au pouvoir et réclament l'autonomie de leur syndicat. C'est pourquoi, malgré les intimidations, arrestations et autres brimades ils restent dans leur logique. Le gouvernement PDCI, voyant cette détermination et pour ne pas donner de lui, l'image d'une personne qui se détruit, dissout l'UNEECI et crée le MEECI qui ressemble tous les jeunes scolaires et étudiants qui acceptent sa vision. Au vu de ce qui précède, on peut dire que la relation

---

<sup>46</sup>Entretien avec Patrice Gnahoré, op.cit.

<sup>47</sup>En 1969, il tente une médiation pour réconcilier Laurent Gbagbo et Djédjé Mady, elle échoue.

<sup>48</sup>Entretien avec Marcel Sery, op.cit.

entre l'UNEECI et le PDCI est passée de l'entente à la méfiance, puis de la méfiance à la rupture et enfin de la rupture à l'affrontement.

## Sources et Références Bibliographiques

### A)-Sources

#### -Sources orales

- Entretien avec Oumar Sylla, ingénieur à la retraite, ancien élève du collège moderne de San-Pedro, de 1967 à 1971, le 3 mars 2021 de 11h à 12h chez lui à la maison à Soubré.
- Entretien avec monsieur Kéita Diakité, ancien inspecteur de l'enseignement primaire, membre actif de l'UNEECI, chez lui à la maison à Daloa, le 22 août 2021 de 09h à 10h30
- Entretien avec Monsieur Charles Amon, policier à la retraite, ancien élève au lycée classique d'Abidjan de 1965-1968, ancien membre de l'UNEECI, chez lui à la maison à Daloa le 20 décembre 2021 de 11h à 12h30
- Entretien avec Marcel Sery ancien élève du collège moderne catholique de Daloa de 1966-1970, instituteur à la retraite, chez lui à Port-bouet, le 22 février 2022 de 9h à 11h
- Entretien avec Georges Kouadio, ancien étudiant en Lettres et Sciences Humaines (LSH) à l'Université nationale de Côte-d'Ivoire de 1967-1971, professeur d'anglais à la retraite, le 22 avril 2022 à Bouaké de 17h à 18h
- Entretien avec Monsieur Eugène Zadi, ancien journaliste, ancien Directeur Général du groupe CIE-SODECI, chez lui à la maison à Cocody, le 6 juillet 2022 de 09h à 11h
- Entretien avec Monsieur Patrice Gnahoré, ancien étudiant en LSH de l'Université de Côte-d'Ivoire de 1969 à 1971, douanier à la retraite, entretien réalisé à Soubré le 08 juillet 2022, de 9h à 11h
- .Entretien avec Monsieur Luc Gnoleba, ancien élève du collège moderne catholique de Daloa de 1965-1969, gendarme à la retraite, chez lui à la maison à Daloa le 5 août de 2022 de 9h-11h

#### -Sources d'Archives

- Congrès constitutif de la JRDA-CI 4 mars 1959, in Archives Nationale de Côte-d'Ivoire
- Durée du multipartisme en Côte-d'Ivoire avant l'indépendance, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire.
- Date de création et d'affiliation l'UGTCI au PDCI, in Archives de la maison du parti du PDCI à Abidjan-Cocody
- Liste des étudiants arrêtés en 1964, in Archives privées de Kéita Diakité
- Couverture médiatique des activités de l'UNEECI, in Archives de la RTI et de Fraternité-Matin
- Discours de rassemblement de Felix Houphouët-Boigny en 1958, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire
- Nom du porte-parole des étudiants en 1964, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire.

Date de création de la SOPED, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire  
Nombre de personnes détenues en 1964 pour tentative de déstabilisation contre le pouvoir du Président Houphouët, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire.  
Nom du premier secrétaire général de l'UNEECI, in Archives Nationales de Côte d'Ivoire  
Election de Koné Tiemoko à la tête de l'UNEECI, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire  
Date du troisième congrès de l'UNEECI, in Archives Nationales de Côte-d'Ivoire  
Date de création de l'Union Scolaire du Niger (USN), in Archives Nationales du Niger  
Date de création de l'Union Nationale des Elèves et Etudiants du Mali (UNEEM), in Archives Nationales du Mali  
Tentative de la mise sous tutelle de l'USN par Seyni Kountché, in Archives Nationales du Niger  
Tentative de la mise sous tutelle de l'USN par Ali Saïbou, in Archives Nationale du Niger

### **B)-Références bibliographiques**

ABDOULKARIM Saadatou, (1992), *Le mouvement scolaire : les causes profondes de la grève de février 1990 et son impact sur les manifestations socio-politique au Niger : 1990-1991*, mémoire de licence, Université de Niamey, Département de Sociologie.

BAULIN Jacques, (1982), *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Paris, Les Editions Eurafor-Press.

FONTENNEAU Gérard, (2004), *Histoire du Syndicalisme en Afrique*, Paris, Karthala.

GBAGBO Laurent, (1983), *Côte d'Ivoire pour une alternative démocratique*, Paris, L'Harmattan.

GRAH Mel Frédéric, (2011), *Felix Houphouët-Boigny, Tome III : l'épreuve du pouvoir*, Paris, Les Editions Karthala-CERAP.

GUIMONT Fabienne, (1997), *Les étudiants africains en France (1950-1960)*, Paris, L'Harmattan.

MUASSE Kabeuya Charles, (1989), *Syndicalisme et démocratie en Afrique noire : l'expérience du Burkina-Faso*, INADES-Les Editions Karthala.

PERROT Claude Hélène, (2000), "Laurent Gbagbo : portrait d'un opposant", in *Afrique Contemporaine*, pp110-113.

PROTEAU Laurence, (2002), *Passions scolaires en Côte d'Ivoire : école, Etat et société*, Paris, les Editions Karthala.

TRAORE Sekou, (1973), *Responsabilité historique des étudiants africains*, Paris les Editions Anthropos.